



## Covéa et le Cerema renforcent leur collaboration

Covéa et le Centre d'études sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) ont signé hier une convention de partenariat visant à renforcer leur collaboration sur la recherche et le développement de solutions innovantes d'adaptation des habitations à la sécheresse et au phénomène de retraitgonflement des argiles (RGA).

Dans le cadre de cette convention, d'une durée de deux ans et demi, Covéa et le Cerema se donnent pour objectif commun de proposer, tester et évaluer des méthodologies et techniques visant à limiter la vulnérabilité des habitations au changement climatique.



Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema et Anne Savey, Directrice IARD de Covéa

Ainsi, l'expérimentation du procédé « Maison confortée par humidification » (MACH), élaboré par le Cerema, va être étendue. Ce dispositif vise à récupérer l'eau de pluie, pour la réinjecter en cas de stress hydrique des sols argileux en période de sécheresse. Il a été testé avec succès pendant 4 ans sur une maison près de Blois. Le maintien du taux d'humidité dans le sol a permis de stabiliser le sol et d'empêcher les fissures de s'aggraver.

Covéa et le Cerema vont développer ce dispositif novateur. Il sera expérimenté entre 2023 et 2025 sur une trentaine de maisons d'assurés des marques françaises de Covéa, avec des configurations différentes et réparties sur la France métropolitaine. Ces expérimentations à

grande échelle ont pour objectif de confirmer le caractère reproductible de la solution MACH et son adaptabilité aux différents sites.

D'autres projets et solutions émergentes visant la maitrise du risque sécheresse et du phénomène RGA pourront être également être testés par les deux partenaires.

« Notre partenariat avec le Cerema va nous permettre de développer et de tester de nouvelles solutions de remédiation sur le risque sécheresse et d'accompagner nos assurés exposés. Nous avons l'ambition de faire émerger des solutions de prévention efficaces et durables afin de limiter les coûts de la sinistralité sécheresse. » précise Anne Savey, Directrice IARD de Covéa.

« La prévention est essentielle, tant pour des raisons environnementales que sociales. D'un point de vue environnemental, elle est moins couteuse que la réparation et, socialement, elle contribue à la pérennisation de l'assurabilité de tous. » souligne Stéphane Duroule, Directeur général Assurances France de Covéa.

Covéa mène depuis plus de 15 ans un programme de maîtrise des risques majeurs faisant référence sur le marché, en développant des modèles, des solutions et des services destinés à protéger aux mieux ses sociétaires. Le Groupe réunit une équipe d'experts composé de météorologues, actuaires, data scientists, ingénieurs du bâtiment, géomaticiens, qui étudient et quantifient les risques climatiques et recherchent des solutions innovantes pour y faire face.

Dans son récent Livre Blanc, publié en mai, Covéa présente les mesures de prévention et les solutions existantes pour s'adapter aux risques climatiques.

Livre blanc Covéa « Risque climatique : quelles préventions ? »

## À propos de Covéa

Le groupe mutualiste Covéa est un leader européen de l'assurance et de la réassurance. Covéa est un acteur financier solide et dynamique, premier assureur de biens et responsabilité en France à travers ses trois marques MAAF, MMA, GMF et  $10^{\grave{e}me}$  réassureur mondial avec la marque PartnerRe. Acteur économique majeur des territoires, grâce à ses 24 000 collaborateurs en France et dans le monde,

Covéa protège 11,5 millions de clients et sociétaires en France.

Contact presse

presse@covea.fr

01.55.50.69.42

LinkedIn • Twitter • YouTube

covea.com